RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 50435
Numéro SIREN : 439 634 775
Nom ou dénomination : BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2019 sous le numéro de dépôt 531

Greffe du tribunal de commerce de COMPIEGNE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/01/2019

Numéro de dépôt : 2019/531

Déposant :

Nom/dénomination : BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 439 634 775

N° gestion : 2001 B 50435

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

DÉPOSÉ LE
28 JAN. 2019
531
Tribunal de Commerce de Compiègne
N°
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE
(OISE)

COMPTES ANNUELS

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 335	456	1 879	0	1 879	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 402 621	1 360 665	3 041 956	2 227 248	814 708	36.58
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 860		1 860	1 860		
	Total II	4 406 816	1 361 121	3 045 695	2 229 108	816 587	36.63
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	28 742	11 901	16 841	33 100	-16 260	-49.12
	Autres créances	4 583 148	262 226	4 320 922	5 093 523	-772 601	-15.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	277 799		277 799	151 198	126 601	83.73
	Disponibilités	522 353		522 353	309 412	212 941	68.82
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				1 550	-1 550	-100.00
	Total III	5 412 042	274 127	5 137 915	5 588 784	-450 869	-8.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 818 858	1 635 248	8 183 610	7 817 892	365 718	4.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 860
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000 000)	2 000 000	2 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	200 000	200 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 121 855	6 121 855		
	Report à nouveau	-1 247 701		-1 247 701	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	310 279	-1 247 701	1 557 979	124.87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	7 384 433	7 074 155	310 279	4.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		449	-449	-100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	733 799	701 661	32 139	4.58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 870	14 381	-3 510	-24.41
	Dettes fiscales et sociales	54 507	27 247	27 261	100.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	799 177	743 737	55 440	7.45
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 183 610	7 817 892	365 718	4.68
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	799 177	743 737		

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services				4 500	-4 500	-100.00
Chiffre d'affaires NET				4 500	-4 500	-100.00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			353	3 500	-3 147	-89.91
Autres produits				4	-4	-100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			353	8 004	-7 651	-95.59
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			88 474	122 281	-33 807	-27.65
Impôts, taxes et versements assimilés			1 027	1 417	-390	-27.51
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			456	437	20	4.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			110 400	100 000	10 400	10.40
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				4 700	-4 700	-100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			200 357	228 834	-28 477	-12.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-200 004	-220 830	20 826	9.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	573 800	110 001	463 799	421.63
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	38 086	70 544	-32 459	-46.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	134 756	304 461	-169 705	-55.74
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	746 642	485 006	261 636	53.94
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	159 083	1 331 838	-1 172 755	-88.06
Intérêts et charges assimilées (4)	1 633	6 274	-4 641	-73.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	160 716	1 338 112	-1 177 396	-87.99
2. Résultat financier (V-VI)	585 926	-853 106	1 439 032	168.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	385 922	-1 073 936	1 459 857	135.94
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		131 500	-131 500	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		131 500	-131 500	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 192		9 192	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		287 675	-287 675	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 192	287 675	-278 483	-96.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-9 192	-156 175	146 983	94.11
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	66 451	17 590	48 861	277.78
Total des produits (I+III+V+VII)	746 995	624 511	122 484	19.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	436 717	1 872 211	-1 435 495	-76.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	310 279	-1 247 701	1 557 979	124.87
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	9 466	8 883		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de presentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

ANNEXE LEGALE

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 183 610.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 310 278.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 657		2 335
TOTAL	5 657		2 335
Autres participations	3 561 830		840 791
TOTAL	3 561 830		840 791
TOTAL GENERAL	3 567 487		843 126

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 657	2 335	2 335
TOTAL		5 657	2 335	2 335
Autres participations			4 402 621	4 402 621
TOTAL			4 402 621	4 402 621
TOTAL GENERAL		5 657	4 404 956	4 404 956

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 657	456	5 657	456
TOTAL	5 657	456	5 657	456
TOTAL GENERAL	5 657	456	5 657	456

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	456				
TOTAL	456				
TOTAL GENERAL	456				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 334 582	159 083	133 000		1 360 665
Sur comptes clients	11 901				11 901
Autres provisions pour dépréciation	153 582	110 400	1 756		262 226
TOTAL	1 500 065	269 483	134 756		1 634 792
TOTAL GENERAL	1 500 065	269 483	134 756		1 634 792
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		110 400			
financières		159 083	133 000		

Il a été provisioné une provision de 100% des titres sur les participations n'ayant plus d'activité soit une provision de 159.083 €. (sarl ACA, sci RENET et sci MMV1)

La créance sur la sci MMVI a également été provisionnée soit : 110.400 €

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 860	1 860	
Autres créances clients	28 742	28 742	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 376	8 376	
Groupe et associés	4 573 247	4 573 247	
Débiteurs divers	1 524	1 524	
TOTAL	4 613 749	4 613 749	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 870	10 870		
Impôts sur les bénéfices	48 860	48 860		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 751	4 751		
Autres impôts taxes et assimilés	896	896		
Groupe et associés	733 799	733 799		
TOTAL	799 177	799 177		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
société COFIRENET	1 000.0000	2 000			2 000

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 760
Dettes fiscales et sociales	896
Total	7 656

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		820 000
Caution solidaire de AB TRANS sur emprunt BNP	320 000	
Nantissement 100% des titres SFV emprunt SG	500 000	
Total (1)		820 000

Engagements reçus

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

Informations financières	Situation nette avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Observations
			Brute	Nette			
Filiales et participations							
ANQUIT	484717	50.10%	303221	303221		63 166	-
AB TRANS	505 044	74.20	1790681	593599	644262	106 055	VALEUR PARC
BORELIE	-20 335	100%	366 248	366 248	18515	-75 178	MURS ACTIF
MADERO	153 681	100%	762334	762334	5510	-36 845	MURS ACTIF
FIN ST LOUP	NC	10%	227333	227333		NC	-
SFV	73 293	100%	398 000	398 000		51 956	-
LA NEUVILLE		10%	1500	1500	140000		2018
HLBC		20%	30 000	30 000	400		2018

Sci détenues

VALENTIN	100%	44956
THED	100%	-369
VER 50	100%	41995
RENET	100%	312481
ECORCHEBOEU	100%	14885
MMVI	100%	-61301
BUNGALOW	48,95%	NC

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES

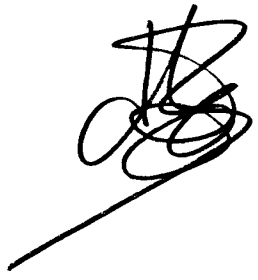
SAS au capital de 2.000.000 €
Siège social : VILLERS SAINT FRAMBOURG – 60810 - Rue Colin, n° 3
RCS COMPIEGNE : 439 634 775

DECISIONS SOCIALES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 14 JUIN 2018

AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE *31 DECEMBRE 2017*

L'Actionnaire Unique décide d'affecter la bénéfice comptable de l'exercice clos le ***31 Décembre 2017,*** s'élevant à **TROIS CENT DIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX NEUF EUROS *(310.279 €),*** au compte intitulé ***« Report à nouveau ».***

Copie Certifiée Conforme
Le Président



Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

Bruno ORBAN
Commissaire aux comptes

BENNEVILLE RESOURCES FINANCES
« B.R.F. »

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 Euros
Siège social : 3 rue Colin
60810 VILLERS SAINT FRAMBOURG
439 634 775 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017 - CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Ce rapport contient 16 pages y compris les annexes

BLOCKORBAN
Adresse postale :
BP 90236
60631 CHANTILLY Cedex
Adresse géographique :
1399,rue de la Chaussée 60270 GOUVIEUX
E-mail : bruno.orban@orange.fr
Port : 06.45.52.45.10 Tél : 03.44.29.08.24 Fax : 03.44.28.33.21
SAS au capital de 20.000 €uros
501 595 409 RCS Compiègne FR19501595409000019

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

BENNEVILLE RESOURCES FINANCES
« B.R.F. »

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 Euros

Siège social : 3 rue Colin

60810 VILLERS SAINT FRAMBOURG

439 634 775 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017 - CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A *l'associé unique,*

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels 2017 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier la valorisation des titres de participation et créances rattachées, et à vérifier la comptabilisation de provisions si nécessaires

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Conformément à la loi, nous vous informons que votre société a acquis au cours de l'exercice l'intégralité du capital des SAS MADERO et BORELIE , et a souscrit au capital des sociétés SARL LA NEUVILLE (10%) et HLBC (20%).

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHANTILLY
Le 30 mai 2018

Bruno ORBAN
Commissaire aux comptes

P.J. Comptes annuels 2017 clos le 31 décembre 2017
Total bilan : 8.183k€. Résultat : +310k€

Copie certifiée conforme
AC / 28/01/2019 16:15:05
N° de dépôt - 2019/531 / 439634775